

*Tout par grâce*



*Les Classiques*



CHARLES H. SPURGEON

# Tout par grâce

**E/B**



ELB est un département de BLF Europe  
Rue de Maubeuge • 59164 Marpent • France

Édition originale publiée en langue anglaise sous le titre :

*All of grace*

© 1885 Passmore and Alabaster, London

Traduit et publié avec permission. Tous droits réservés.

Édition en langue française :

© 1999, 1971, 1964 Éditeurs de Littérature Biblique

Édition revue et corrigée :

© 2006 BLF Europe • Rue de Maubeuge • 59164 Marpent • France

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés.

Couverture et mise en page : BLF Europe

Imprimé dans l'Union européenne

Les citations bibliques sont tirées de la *Bible du Semeur* © 1992,  
Société Biblique Internationale. Avec permission.

ISBN 2-8045-0014-4

Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 2006

Index Dewey (CDD) : 234.1

Mots-clés : grâce, salut.

.....

*« Là où le péché a proliféré,  
la grâce a surabondé »  
(Romains 5 : 20).*

.....



## Préface

Pourquoi rééditer un auteur du XIX<sup>e</sup> siècle ? Charles. H. Spurgeon enthousiasmait les foules par l'intensité de ses prédications. Pouvant attirer plus de 10 000 fidèles, il fut surnommé « le Prince des prêcheurs ». Grâce à ses écrits, nous aussi pouvons aujourd'hui bénéficier de ses dons d'orateur.

Célèbre évangéliste, il aborde ici son sujet de prédilection : la grâce\* de Dieu. Comme il le faisait dans presque toutes ses prédications, C. H. Spurgeon avertit et prie instamment le pécheur de venir à Christ. Les vérités bibliques qu'il y expose répondent aux aspirations profondes de tout homme. Aujourd'hui plus que jamais nous avons besoin du message de l'amour de Dieu en Jésus-Christ !

Nous avons voulu rester fidèles au style particulier de l'auteur et de son époque tout en l'actualisant quelque peu. En fin de volume, un petit glossaire fournit des renseignements sur un certain nombre de termes bibliques qui ne sont pas toujours familiers au lecteur. Leur première occurrence dans le texte est signalée par un \*.

Notre souhait est que Dieu se serve de cet ouvrage pour toucher beaucoup de cœurs ! Ceux qui n'ont pas encore fait l'expérience de la grâce de Dieu pourront y apprendre comment être sauvés. Et ceux qui appartiennent déjà au Seigneur redécouvriront combien la grâce de Dieu est merveilleuse !

Les éditeurs



## *À vous, ami lecteur*

Celui qui écrit ce message serait très déçu s'il n'arrivait pas à conduire beaucoup de lecteurs au Seigneur Jésus. C'est pourquoi je demande à Dieu le Saint-Esprit d'utiliser cet ouvrage pour la conversion de millions de personnes, si telle est sa volonté. Il ne fait pas de doute que le Seigneur visitera de nombreux hommes et femmes en recherche par ce petit volume.

Qui sait combien trouveront le chemin de la paix ? Mais serez-vous de ceux-là, cher lecteur ? C'est mon seul souci pour vous. Venez boire aux eaux de la vie ! Ne vous donnez pas de répit avant de trouver Christ et le ciel ! Cherchons-les ensemble ! Rejoignez-moi et élevons nos regards vers Dieu ; demandons-lui de vous bénir tout au long de votre lecture.

Puisqu'il a mis ces pages entre vos mains, prenez le temps de les lire attentivement. Qui sait quelles bénédictions en découleront pour vous ?

Écoutez ces paroles que le Seigneur vous adresse : «Aujourd'hui, si vous entendez la voix de Dieu, ne vous endurcissez pas » (Hébreux 3 : 15).





## *Chapitre 1*

# Combien ça coûte ?

J'ai entendu raconter l'anecdote d'un pasteur du nord de l'Angleterre qui est allé rendre une visite à une femme qui se trouvait dans un besoin extrême. Son aumône à la main, il frappe à la porte de son logement. Pas de réponse. « Elle doit être absente » se dit-il en s'éloignant. Peu de temps après, voilà qu'il rencontre cette dame à l'église.

– Je n'ai pas oublié que vous êtes dans le besoin, lui explique-t-il. Il y a quelques jours, je me suis rendu chez vous. J'ai frappé plusieurs fois, mais personne n'a répondu. J'en ai donc conclu que vous étiez sortie.

– Oh ! c'était vous ? J'ai effectivement entendu frapper. Mais comme je croyais que c'était mon propriétaire qui venait réclamer son loyer, je n'ai pas bougé. Comme je regrette de ne pas vous avoir ouvert !

Qui ne comprendrait la réaction de cette personne ! Moi aussi, je frappe à votre porte, non pour vous réclamer de

l'argent, mais pour vous annoncer que le salut est pure grâce, c'est-à-dire, sans frais, gratuit, pour rien !

Quand un prédicateur s'efforce de capter l'attention de ses auditeurs, bien souvent ceux-ci réagissent ainsi :

– Bon ! On va encore me sermonner. Voici l'homme chargé de me réclamer le paiement de mes dettes à Dieu, et comme je n'ai rien pour les régler, je vais faire semblant de ne pas être là.

Non, ce livre ne vous demande rien ; au contraire, il vous offre quelque chose. Nous n'allons pas nous entretenir de loi, de devoir ou de punition, mais d'amour, de bonté, de pardon et de vie éternelle. C'est pourquoi ne faites pas semblant d'être absent, ne faites pas la sourde oreille et n'ayez pas un cœur fermé.

Je ne vous demande rien, pas plus de la part de Dieu que de celle des hommes. Je n'ai nullement l'intention d'exiger quoi que ce soit de vous ; mais je viens au nom du Seigneur, vous faire l'offre d'un don gratuit dont la possession fera votre bonheur présent et déterminera votre destinée éternelle.

« Venez donc et discutons ensemble, dit l'Éternel » (Ésaïe 1 : 18). Dieu lui-même vous invite à discuter avec lui au sujet de votre joie actuelle et de votre bonheur éternel. Le ferait-il s'il ne vous voulait pas du bien ?

Ne refusez pas l'entrée au Seigneur Jésus lorsqu'il frappe à votre porte. Il y frappe d'une main qui a été percée sur la croix pour des pécheurs tels que vous. Puisque son seul et unique but est votre plus grand bien, écoutez-le et venez à lui. Soyez attentif, et que sa parole pénètre en vous. Peut-être est-il l'heure pour vous d'entrer dans cette nouvelle vie qui est le commencement du ciel ?

« Ainsi donc la foi naît du message que l'on entend » (Romains 10 : 17). Lire est une manière d'entendre ; la foi\* peut naître en vous à la lecture de ce livre.



## Chapitre 2

# Dieu déclare juste le pécheur



*« Et si quelqu'un n'accomplit pas d'œuvre  
mais place sa confiance en Dieu qui déclare  
justes les pécheurs, Dieu le déclare juste  
en portant sa foi à son crédit »*

*(Romains 4: 5).*



J'attire votre attention sur ces mots : « Dieu qui déclare justes les pécheurs ». N'est-ce pas extraordinaire ? N'êtes-vous pas surpris de trouver une telle expression dans la Bible ?

Certains ne comprennent pas que Dieu puisse sauver des pécheurs corrompus et accepter les plus abjects d'entre les vils. Pourtant ce passage de la Bible le confirme et l'établit. Par la bouche de l'apôtre Paul, inspiré par l'Esprit saint, Dieu

se désigne lui-même comme « Dieu qui déclare justes les pécheurs ». Il déclare justes les injustes, il pardonne à ceux qui sont dignes d'être damnés. Il accorde sa faveur à ceux qui ne méritent aucune pitié.

Vous pensez peut-être que le salut est pour les justes, que la grâce de Dieu est réservée aux purs et aux saints\*, à ceux qui sont délivrés de leurs péchés\*. Êtes-vous persuadé que Dieu ne vous récompensera que lorsque vous serez devenu parfaitement bon ? Que votre indignité présente excluait toute possibilité de vous concilier sa faveur ? Si c'est le cas, notre texte qui affirme que « Dieu déclare juste les pécheurs » vous étonne certainement.

Permettez-moi de vous faire part de mon expérience personnelle : bien que je sois habitué à penser à la grâce de Dieu, elle ne cesse jamais d'être l'objet de mon admiration. N'est-il pas extraordinaire, en effet, qu'il soit possible à un Dieu saint de justifier un homme mauvais ?

D'après le sentiment de justice inhérent à notre nature, nous parlons toujours de notre bonté et de nos mérites personnels. Nous entretenons l'idée qu'il doit y avoir quelque chose en nous qui nous conciliera la faveur de Dieu. Or Dieu, dont le regard dissipe toutes les illusions, voit qu'il n'y a aucun bien quelconque en nous : « Il n'y a pas de juste, pas même un seul. [...] Il n'y en a pas qui fassent le bien, non, pas même un seul » (Romains 3 : 10, 12). Il sait que « nous sommes tous semblables à des êtres impurs, toute notre justice est comme des linges souillés. Nous sommes tous flétris comme un feuillage, nos fautes nous emportent comme le vent » (Ésaïe 64 : 5).

Aussi le Seigneur Jésus n'est-il pas venu dans ce monde pour chercher la bonté et la justice parmi les hommes, mais pour les leur apporter et en faire don à ceux d'entre eux qui ne s'estiment ni bons ni justes. Il vient vers nous, non parce

que nous sommes justes, mais pour nous rendre tels, car il a le pouvoir de déclarer justes les pécheurs.

Un honnête avocat se présentant devant un tribunal où un innocent est accusé faussement, défendra sa cause et cherchera à le justifier des accusations portées contre lui. Le but de l'avocat n'est pas d'essayer de justifier le coupable, mais de justifier l'innocent.

Nul sur la terre n'a ni le pouvoir ni le droit de justifier un coupable. C'est un miracle qui n'appartient qu'à l'Éternel seul.

Dieu, le Souverain infiniment juste, sait qu'il n'y a pas un seul juste sur toute la face de la terre, pas un qui fasse le bien et ne pèche jamais ; aussi, parce qu'il est un Dieu souverain dont l'amour est infini, il entreprend, non pas l'œuvre de déclarer juste celui qui est déjà juste, mais celui qui est pécheur. Dieu a préparé des voies et des moyens qui permettront au pécheur d'être admis en sa présence comme juste. Il a prédéterminé un ordre des choses par lequel, avec une parfaite justice, il peut traiter le coupable comme si, pendant toute sa vie, il n'avait jamais commis d'offense. En vérité, il peut le traiter comme s'il était entièrement pur de tout péché. Il déclare juste le pécheur.

Jésus-Christ vint dans le monde pour sauver des *pécheurs*. N'est-ce pas un fait vraiment extraordinaire ?

Pour moi, savoir que Dieu *me* déclare juste est, chaque jour, la plus grande merveille dont j'aie jamais entendu parler. Je réalise que je suis un monceau d'indignité, une montagne de péchés, un amas de corruption, en dehors de son amour tout puissant. Et pourtant, j'ai l'entière assurance d'être déclaré juste par la foi en Jésus-Christ, et regardé comme si j'avais été toujours parfaitement juste. Je suis devenu héritier de Dieu et cohéritier de Christ, alors que, par nature, je devrais me ranger

parmi les plus mauvais. Moi qui suis tout à fait indigne, je suis traité comme si j'avais été juste. Je suis aimé avec autant d'amour que si j'avais toujours été pieux, bien qu'autrefois j'aie été un pécheur. Qui n'en serait pas étonné ?

Or si, d'une part, nous avons du mal à comprendre pourquoi Dieu nous porte un tel amour, d'autre part, nous remarquons quelle en est la portée pour nous personnellement.

Si Dieu déclare juste le pécheur, il peut donc *vous* justifier vous aussi. Car n'est-ce pas votre état ? Tel est votre véritable qualificatif si vous n'êtes pas converti. Vous avez vécu sans Dieu, étant le contraire d'un saint, vous avez été et vous êtes un pécheur. Peut-être vivez-vous dans l'indifférence à l'égard de Dieu, à l'égard de sa Parole et de sa maison. Peut-être aussi avez-vous essayé de nier l'existence de Dieu. Vous avez vécu sur cette terre remplie de témoignages de la présence de Dieu, en fermant continuellement les yeux devant les évidences manifestes de sa puissance et de sa divinité. Vous avez vécu comme si Dieu n'existait pas. En vérité, il vous aurait plu de pouvoir démontrer, si la chose était possible, qu'il n'y a pas de Dieu. Après avoir marché de longues années dans cette voie, il se peut que maintenant Dieu ne représente plus rien pour vous.

**PÉCHEUR !** Ce terme s'applique à vous aussi précisément que celui d'eau salée s'applique à la mer, n'est-ce pas ?

Mais il se peut que vous apparteniez à une autre catégorie de personnes. Vous avez suivi régulièrement toutes les pratiques extérieures de la religion, mais sans y mettre votre cœur. Vous êtes donc toujours un pécheur non pardonné. Bien que vous vous soyez joint au peuple de Dieu, vous n'avez jamais rencontré Dieu. Vous avez chanté des cantiques, mais vous n'avez jamais loué Dieu du fond du cœur. Vous avez vécu

sans amour pour Dieu et sans égard pour ses exigences dans votre vie journalière.

Vous êtes exactement celui à qui s'adresse cette bonne nouvelle, cet Évangile\* qui proclame que Dieu déclare justes *les pécheurs*. Si vous laissez parler votre cœur, vous serez frappé de la grande bonté de Dieu qui a pourvu au salut d'un être tel que vous. Vous vous direz :

– Il déclare juste le pécheur ! Pourquoi alors ne serais-je pas déclaré juste, moi aussi ?

Remarquez encore que le salut de Dieu ne concerne que ceux qui en sont indignes, qui n'ont rien fait pour le mériter. Il est naturel que cette vérité se trouve dans la Parole de Dieu : quels sont ceux qui ont besoin de justification\*, sinon ceux qui n'ont aucune possibilité de se justifier ? Si quelqu'un se croit juste, il ne ressent pas le besoin d'une justification. Si vous êtes persuadé d'accomplir le bien, vous pensez sans doute que le ciel vous sera accordé d'office. Qu'avez-vous besoin, dans ce cas, d'un Sauveur et de sa miséricorde ? La justification ? À quoi vous serait-elle utile ? Dès lors, ce livre vous fatiguera, car il n'est désormais d'aucun intérêt pour vous. Cependant, aussi sûr que vous êtes vivant, vous marchez à votre perte !

Vous, homme juste, dont la justice est basée sur vos bonnes œuvres, vous êtes ou trompeur, ou trompé, car l'Écriture qui est infaillible déclare : « Il n'y a pas de juste, pas même un seul ». Si vous vous croyez juste, je n'ai aucun Évangile à vous annoncer !

Jésus-Christ n'est pas venu pour chercher les justes et je ne peux pas, moi, entreprendre ce qu'il n'a pas fait lui-même. Si je vous appelais alors que vous vous considérez juste, vous ne voudriez pas venir ; aussi, ce n'est pas en votre qualité de juste que je veux m'adresser à vous. Considérez plutôt ce qui vous permet d'avoir cette opinion de vous-même, jusqu'à ce

que vous voyiez combien elle est illusoire. Une toile d'araignée est deux fois plus solide que votre soi-disant justice !

Croyez-moi, les seules personnes qui puissent être justifiées sont celles qui n'ont aucune justice personnelle. Pour qu'elles soient acquittées devant le tribunal de Dieu, il faut que quelque chose soit fait en leur faveur. Soyez-en parfaitement sûr, le Seigneur seul peut faire pour elles ce qui est nécessaire. Jésus, la sagesse infinie, ne commence jamais quelque chose d'inutile. Il n'entreprend jamais ce qui est superflu. Justifier le juste, à quoi bon ? Ce serait le travail d'un fou. Mais justifier le coupable, voilà une œuvre digne de l'amour et de la compassion de Dieu ! Justifier le pécheur, c'est un miracle qui n'appartient qu'à Dieu, et ce miracle, il l'accomplit.

Si un grand médecin découvre des remèdes sûrs et efficaces, à qui les proposera-t-il ? Aux gens en bonne santé ? Je ne le pense pas. S'il s'installe dans un lieu où il n'y a pas un seul malade, il ne tardera pas à s'apercevoir qu'il n'est pas à la bonne place. « Les bien-portants n'ont pas besoin de médecin ; ce sont les malades qui en ont besoin » (Matthieu 9 : 12). De même, n'est-il pas évident que la grâce et la rédemption\*, les grands remèdes qu'offre Dieu, s'adressent à ceux qui souffrent intérieurement ? Ces moyens de guérison ne sont pas destinés aux gens en bonne santé, ils ne leur seraient d'aucune utilité.

Si vous vous sentez spirituellement malade, c'est pour vous que le grand Médecin est venu dans le monde. Si votre péché vous a complètement ruiné, c'est pour un être tel que vous que le plan du salut a été préparé. C'est parce que le Dieu d'amour avait précisément en vue des pécheurs tels que vous, qu'il a formé ses plans pour vous sauver.

Supposez qu'un homme riche, au cœur généreux, se décide à remettre leurs dettes à tous ses débiteurs : il est clair que cela ne concerne que ceux qui lui sont réellement redeva-

bles. L'un lui doit mille euros, un autre lui en doit cinquante, peu importe, chacun d'eux est libéré de toute dette dès qu'il a reçu sa quittance. Mais l'homme le plus généreux du monde peut-il remettre les dettes de ceux qui ne lui doivent rien ?

Ainsi donc, à vous qui n'avez pas de péché, le pardon ne peut être accordé. En refusant d'admettre votre péché, vous empêchez le Dieu tout puissant d'exercer son pouvoir de pardonner ! La grâce n'est que pour les coupables. Le pardon n'est que pour les pécheurs. Il est absurde de parler de faire grâce à un innocent, et de pardonner à quelqu'un qui n'a jamais commis d'offense.

Pensez-vous qu'étant pécheur, vous serez irrémédiablement perdu ? Non, car c'est précisément à vous que le salut est offert. Si vous convenez que vous êtes un transgresseur, je voudrais vous faire comprendre que c'est à des transgresseurs comme vous que la grâce est destinée.

Jésus cherche et sauve ceux qui sont perdus. Par sa mort, il a payé un prix réel pour de véritables pécheurs. Jamais les portes de la grâce ne se ferment pour ceux-là. Ce n'est pas pour des péchés imaginaires que le Seigneur Jésus a donné sa vie. Son sang a été répandu pour laver des taches noires comme l'encre, que rien d'autre n'aurait effacées. Celui qui croit être un pécheur méprisable est précisément celui que Jésus veut purifier.

Un prédicateur a un jour développé le verset suivant : « Attention : la hache est déjà sur le point d'attaquer les arbres à la racine. Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu » (Matthieu 3 : 10). L'impression produite sur ses auditeurs fut telle que l'un d'eux lui dit :

– À vous entendre, on aurait pu penser que vous vous adressiez à des criminels. Votre sermon aurait mieux été à sa place dans une prison.

– Oh non ! répondit le prédicateur, si j'avais à prêcher dans une prison, ce n'est pas ce texte-là que je prendrais, mais plutôt celui-ci : « La parole que voici est certaine, elle mérite d'être reçue sans réserve : « Jésus-Christ est venu dans ce monde pour sauver les pécheurs » (1 Timothée 1 : 15).

C'est cela. La Loi\* est pour le propre juste afin d'humilier son orgueil ; l'Évangile est pour celui qui se sent perdu afin de le délivrer du désespoir. Vous qui n'êtes pas perdu, qu'avez-vous à faire d'un Sauveur ? Le berger cherche-t-il les brebis qui ne se sont jamais égarées ?

Pouvez-vous supposer que la femme de la parabole aurait balayé sa maison pour se mettre à la recherche de la pièce d'argent qui ne serait jamais sortie de sa poche ? Il va de soi que le remède est pour les malades, la vie pour les morts, le pardon pour les coupables, la liberté pour les captifs, la vue pour les aveugles. Si les hommes ne sont pas coupables et dignes de la condamnation, le Sauveur, sa mort sur la croix et la bonne nouvelle du pardon demeurent inexplicables. La raison d'être de l'Évangile, c'est le pécheur.

Vous à qui cette parole est adressée, si vous êtes sans mérite, indigne, bon seulement pour l'enfer, vous êtes exactement la personne à laquelle l'Évangile est destiné, pour lequel il a été préparé et proclamé : Dieu déclare juste le pécheur.

Seul le Seigneur peut vous aider à saisir cette vérité.

À première vue, quelqu'un peut trouver étonnant que le salut s'adresse précisément à ceux qui sont coupables et perdus. Il lui semble plus naturel de penser que le salut s'obtient par la repentance\*, oubliant que la repentance elle-même fait déjà partie du salut !

– Mais, objecte-t-il, je dois d'abord devenir comme ceci, ou comme cela.

C'est vrai, mais ce changement sera la conséquence immédiate du salut. Le salut lui est offert avant même qu'il puisse produire aucun des fruits qui en résultent. En fait, le salut lui est donné au moment où il se reconnaît pécheur, ne méritant rien d'autre que les qualificatifs de vil, abominable et méprisable.

C'est pourquoi je prie instamment tous ceux qui ont mauvaise opinion d'eux-mêmes, ceux qui craignent de ne pas avoir même un seul bon sentiment ou quoi que ce soit qui puisse leur attirer la faveur de Dieu, de croire fermement que le Dieu de toute grâce peut et veut les accepter sans aucun mérite. Il leur pardonne instantanément, non parce qu'ils sont bons, mais parce qu'*il* est bon.

Ne fait-il pas resplendir le soleil sur les méchants aussi bien que sur les bons ? N'est-ce pas lui qui dispense les saisons fertiles et qui, au moment propice, envoie la chaleur et la pluie aux nations les plus dépravées ?

La grâce infinie de Dieu surpasse ce que vous et moi pouvons en concevoir. Comme les cieux sont élevés au-dessus de la terre, de même les pensées de Dieu s'élèvent au-dessus de nos pensées. Il pardonne abondamment. Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs : le pardon est pour les coupables.

N'essayez pas de vous changer par vous-même, mais venez tel que vous êtes à celui qui déclare juste le pécheur.

Il y a quelque temps, un grand artiste projeta de peindre un groupe d'habitants représentatifs de la ville dans laquelle il habitait. Il choisit d'y faire figurer un balayeur de rues, sale, débraillé et en haillons, connu de la ville entière. L'artiste proposa à cet homme :

– Si vous voulez bien venir à mon atelier pour y poser, je vous paierai largement.

L'homme ne manqua pas d'arriver dans la matinée. Mais l'artiste le mit aussitôt à la porte, car, après s'être débarbouillé et peigné, notre homme avait revêtu un élégant costume. Le peintre avait besoin de lui en sa qualité de nécessaire et il n'avait pas été invité à un autre titre. De même, vous serez reçu dans le royaume de Dieu si vous y venez en tant que pécheur et uniquement en tant que tel.

Il ne s'agit pas d'attendre que vous soyez réformé, mais de venir pour être sauvé. Dieu déclare juste le pécheur. Il vous rejoint là où vous vous trouvez. Il vous accueille tel que vous êtes, fut-ce dans l'état moral le plus bas.

Venez tel que vous êtes. Cela signifie : venez à votre Père céleste avec toutes vos fautes, et avec votre nature portée au mal. Allez à Jésus exactement tel que vous êtes : souillé, honteux, indigne de la vie et redoutant la mort.

Allez à lui, vous qui vous sentez comme les balayures de la création. Allez à lui, vous qui n'espérez que la mort, vous que le désespoir écrase, comprimant votre cœur sous l'oppression d'un horrible cauchemar. Allez à lui en disant :

– Seigneur ! Voici un pécheur que tu peux déclarer juste.

Pourquoi ne le ferait-il pas ? Et s'il peut le faire pour un autre, pourquoi pas pour vous ? N'est-ce pas à des êtres tels que vous que Dieu se propose de faire grâce ?

Je me suis exprimé dans le langage du texte biblique, et il m'est impossible de vous en faire l'application avec plus d'énergie. Le Dieu éternel s'est désigné ainsi : « Dieu qui déclare justes les pécheurs ». Ceux qui sont injustes naturel-

lement, il les rend justes, et il les transforme au point qu'ils peuvent être regardés comme tels.

Ce fait extraordinaire ne vous concerne-t-il pas ? Je vous en supplie, ne vous donnez aucun repos jusqu'à ce que vous l'ayez considéré à fond.





### *Chapitre 3*

## C'est Dieu qui justifie

Il est vraiment merveilleux d'être déclaré juste ! Si nous n'avions pas violé les lois divines, nous aurions été justes par nature et nous n'aurions jamais eu besoin de justification. Celui qui, toute sa vie, a fait tout son devoir et rien d'autre, est justifié par la loi morale.

Mais vous n'êtes sans doute pas dans ce cas. Vous avez trop de loyauté pour prétendre que vous êtes sans péché, aussi avez-vous besoin d'être justifié.

Si vous vous justifiez vous-même, vous n'arriverez qu'à vous tromper vous-même : ce n'est même pas la peine d'essayer ! Si vous demandez à vos semblables de vous justifier, que pourraient-ils faire ? En échange d'un service, certains accepteraient de dire du bien de vous ; d'autres diront du mal gratuitement ! À quel prix doit-on estimer la valeur de leur jugement ?

Notre texte dit : « Dieu le déclare juste » (Romains 4 : 5) et c'est là le point capital. N'est-ce pas là un fait remarquable et digne de toute notre attention ?

En tout premier lieu, *personne, si ce n'est Dieu lui-même, n'aurait eu la pensée de justifier des coupables*. Ceux-ci se sont révoltés ouvertement ; ils ont fait le mal ; ils s'y sont adonnés de plus en plus. Après avoir subi les amères conséquences du péché et avoir été contraints de le délaissier, ils s'y sont replongés. Ils ont violé la Loi et foulé aux pieds l'offre de Dieu. Ils ont méprisé les manifestations de l'amour de Dieu et ont refusé de croire (voir Romains 1 : 20-32). Comment peuvent-ils donc être pardonnés et justifiés ? Leurs compagnons, qui désespèrent d'eux, disent : « Il n'y a plus d'espoir pour eux ! » Même les chrétiens les regardent avec tristesse bien plus qu'avec espoir.

Mais leur Dieu n'agit pas de même. Avec toute la sagesse de sa grâce, il en a choisi plusieurs avant la fondation du monde, et il ne se donnera pas de repos jusqu'à ce qu'il les ait justifiés, jusqu'à ce qu'ils soient acceptés en Jésus-Christ, son Fils bien-aimé. Il est écrit : « Ceux qu'il a ainsi destinés, il les a aussi appelés à lui ; ceux qu'il a ainsi appelés, il les a aussi déclarés justes, et ceux qu'il a déclarés justes, il les a aussi conduits à la gloire » (Romains 8 : 30). Vous voyez donc qu'il y en a plusieurs que Dieu a résolu de justifier. Pourquoi ne serions-nous pas de leur nombre, vous et moi ?

Personne, si ce n'est Dieu, n'aurait pu envisager de *me* justifier. Je suis le premier étonné de ce que je suis devenu, et j'ai la certitude que d'autres personnes peuvent être au bénéfice de cette même grâce. Saul de Tarse, par exemple, écumait de rage contre les chrétiens. Comme un loup dévorant, il s'acharnait contre les chrétiens tels des brebis sans défense, et pourtant Dieu le terrassa sur le chemin de Damas. Il changea son cœur et le justifia si pleinement que cet homme devint

l'apôtre Paul, le plus grand prédicateur de la justification par la foi que le monde ait jamais connu.

Souvent, Paul a dû s'étonner qu'un pécheur tel que lui ait pu être justifié par la foi en Jésus-Christ, lui qui avait été un partisan convaincu du salut par les œuvres. Qui donc aurait pu avoir la pensée de justifier un homme tel que Saul le persécuteur, sinon Dieu lui-même ?

Mais même si quelqu'un avait eu l'intention de justifier l'impie, *personne d'autre que Dieu ne pouvait le réaliser*. En effet, il est impossible de pardonner des offenses qui n'ont pas été commises envers soi-même.

Supposez qu'une personne ait gravement fauté contre vous : vous seul pouvez lui pardonner, et j'espère que vous le ferez. Vous êtes l'offensé, c'est donc de vous que doit venir le pardon.

Si nous avons péché contre Dieu, il est du ressort de Dieu de pardonner, car la transgression a été commise contre lui. C'est ce qui fait dire à David dans le psaume 51 au verset 6 : « Contre toi, contre toi seul j'ai péché, en commettant ce qui est mal à tes yeux ». Dieu étant l'offensé, il a aussi le pouvoir de pardonner l'offense. Dieu, notre grand créancier, peut nous remettre toutes nos dettes car telle est sa volonté. Et s'il les remet, elles sont bien remises. Seul le grand Dieu contre qui nous avons commis le péché peut effacer ce péché.

Allons donc à lui et demandons-lui grâce ! Ne nous laissons pas égarer par les prêtres qui voudraient que nous nous confessions auprès d'eux. Ils n'ont aucune garantie dans la Parole de Dieu pour étayer leurs prétentions. Lors même qu'ils auraient été choisis et consacrés pour absoudre de la part de Dieu, ne vaut-il pas mieux aller nous-mêmes au Tout-Puissant par Jésus-Christ, le seul Médiateur ? C'est auprès de lui que nous devons chercher et trouver le pardon, puisque la

Bible nous dit que c'est la seule marche à suivre. Il y a trop de risque dans une religion par procuration. Mieux vaut vous occuper personnellement de ce qui vous concerne que de vous en remettre à qui que ce soit.

Dieu seul peut justifier l'impie, et *il peut le justifier parfaitement*. Il jette nos péchés derrière son dos, il les efface complètement. Quand bien même nous les chercherions, nous ne pourrions les trouver ! Dans sa bonté, il a préparé les moyens par lesquels il peut nous rendre plus blancs que la neige et éloigner de nous nos transgressions comme l'Orient est éloigné de l'Occident. Il ajoute : « Je ne me souviendrai plus de leurs péchés ». Il poursuit son œuvre jusqu'à l'anéantissement du péché. Un prophète s'est écrié avec étonnement : « Quel est le Dieu semblable à toi, qui efface les fautes et qui pardonne les péchés du reste de ton peuple qui t'appartient ? Toi, tu ne gardes pas ta colère à jamais, mais tu prends ton plaisir à faire grâce » (Michée 7 : 18).

Nous ne parlons pas maintenant de justice ni de la manière dont Dieu agit avec les hommes selon leurs propres mérites. Si vous vous targuez de traiter avec le Dieu juste sur la base de l'obéissance à sa Loi, vous êtes sous le coup de la colère éternelle, car c'est là tout ce que vous méritez.

Béni soit son nom ! Il ne nous a pas traités selon nos péchés, mais il nous a mis au bénéfice de sa grâce et de son infinie compassion : « L'Éternel attend le moment de vous faire grâce et il se lèvera pour vous manifester sa compassion » (Ésaïe 30 : 18).

Croyez-le, car il est certain que Dieu peut traiter les pécheurs comme s'ils avaient toujours été justes. Lisez et relisez la parabole du fils prodigue et considérez comment le père pardonne et reçoit, à son retour, le fils égaré. Il lui témoigne autant d'amour que s'il n'était jamais parti ! Il alla

même si loin que le frère aîné s'en irrita ; mais le père ne cessa jamais d'aimer le fils rebelle.

Quelle que soit votre culpabilité, revenez à votre Dieu et Père, il vous traitera comme si vous n'aviez jamais péché. Il vous regardera comme juste et vous traitera comme tel. Considérez ce défi que lance l'apôtre Paul : « Qui accusera encore les élus de Dieu ? Dieu lui-même les déclare justes » (Romains 8 : 33). Quand Dieu a déclaré un homme juste, il est vraiment justifié, il est parfaitement justifié, il est justifié de droit, il est éternellement justifié.

Le fait le plus remarquable que la terre ait jamais vu, c'est que Christ, par son sang, efface le péché dès maintenant ; et que Dieu, pour l'amour de Christ, dans son amour infini pour les hommes, pardonne aux coupables. Il les justifie, non d'après ce qu'il voit ou prévoit de voir en eux, mais selon les richesses de la grâce qui remplit son cœur.

Cela, nous l'avons proclamé, nous le proclamons, et nous voulons le proclamer tant que nous vivrons : « C'est Dieu qui justifie » ! Il justifie le pécheur. Comme il n'a pas honte de le faire, nous n'avons pas honte de le répéter.

La justification, dont l'auteur est Dieu lui-même, est un fait indiscutable. Si le Juge m'acquitte, qui peut me condamner ? Si le tribunal suprême de l'univers m'a déclaré juste, qui pourra m'accuser ?

La justification divine est une réponse suffisante aux exigences d'une conscience angoissée. Le Saint-Esprit a ses voies et ses moyens pour faire entrer la paix dans notre être tout entier afin que nous ne demeurions plus dans la crainte. Étant justifié, nous pouvons faire face aux attaques de Satan et supporter les outrages des hommes impies. Grâce à la justification, nous pouvons mourir. Nous ressusciterons sans crainte pour affronter le jugement final.

Le Seigneur peut effacer *tous* vos péchés, et ce ne sont pas des paroles en l'air: «Tout péché, tout blasphème sera pardonné aux hommes» (Matthieu 12:31). Quand bien même vous vous seriez plongé dans le crime jusqu'au cou, d'un seul mot, il peut enlever la souillure en disant: «Je le veux, sois pur!» L'Éternel est riche en miséricorde. C'est pourquoi je crois au pardon des péchés. Et vous?

À cette heure même, il peut vous dire: «Tes péchés te sont pardonnés, va en paix!» Et s'il le dit, aucune puissance dans le ciel, sur la terre, ou sous la terre, ne peut remettre votre pardon en question et encore moins vous replacer sous le coup de la colère divine. Pourquoi douteriez-vous de l'amour tout puissant?

Peut-être votre prochain vous a-t-il offensé, comme vous avez offensé Dieu, et vous ne parvenez pas à lui pardonner. Mais devez-vous rabaisser Dieu à votre niveau? Ses voies et ses pensées ne sont-elles pas élevées au-dessus des vôtres comme les cieux sont élevés au-dessus de la terre?

Peut-être objectez-vous: ce serait un grand miracle si Dieu me pardonnait. Certainement, ce serait un grand miracle divin, car il fait des choses grandes et insondables auxquelles nous ne pensons pas.

Pour ma part, j'étais obsédé par un affreux sentiment de culpabilité qui me rendait la vie insupportable, mais j'entendis cette parole: «Tournez-vous donc vers moi, et vous serez sauvés, vous tous qui habitez les confins de la terre! Car moi seul je suis Dieu, et il n'y en a pas d'autre» (Ésaïe 45:22). Je me suis tourné vers Dieu, et en un instant, il m'a déclaré juste. Quand, dans le désert, ceux qui étaient mordus par les serpents au venin brûlant regardaient le serpent d'airain, ils étaient guéris sur le champ. Il en fut ainsi lorsque je regardai au Sauveur crucifié. Je vis Jésus-Christ fait péché pour moi,

et cette vue me donna une paix intérieure. Le Saint-Esprit, en me rendant capable de croire, me donna la paix par la foi.

Je me sentis aussi certain de mon pardon que je l'étais auparavant de ma condamnation. J'étais assuré de ma condamnation parce que la Parole de Dieu me le déclarait et que ma propre conscience m'en donnait la conviction ; mais quand Dieu m'eût justifié, j'en fus assuré par les mêmes témoignages : « Celui qui met sa confiance en lui n'est pas condamné, mais celui qui n'a pas foi en lui est déjà condamné, car il n'a pas mis sa confiance en la personne du Fils unique de Dieu » (Jean 3 : 18). Telle est la déclaration de Dieu dans l'Écriture et ma conscience rendait témoignage que je croyais et qu'en me pardonnant, Dieu était juste. De sorte que j'ai ce double témoignage : celui du Saint-Esprit et celui de ma conscience, et les deux sont d'accord.

Combien je désire que vous receviez le témoignage de Dieu à ce sujet ! Sans tarder, vous aurez, vous aussi, ce témoignage en vous-même.

Je vais même jusqu'à affirmer qu'un pécheur justifié par Dieu s'appuie sur un fondement bien plus solide qu'un homme qui s'imagine pouvoir être justifié par ses bonnes œuvres. Jamais nous ne pouvons avoir l'assurance d'avoir fait assez. Notre conscience ne sera jamais en paix car nous n'avons pour nous rassurer que le verdict incertain d'un jugement faillible.

Mais lorsque c'est Dieu lui-même qui justifie et que le Saint-Esprit nous en rend témoignage en nous donnant la paix avec Dieu, alors nous sentons que le fait est sûr et certain, et nous entrons dans le repos. Aucune langue humaine ne peut exprimer le sentiment qui nous remplit quand nous recevons cette paix de Dieu qui dépasse toute compréhension.





## Chapitre 4

# Le juste Justificateur

Nous avons vu le pécheur déclaré juste, et nous avons considéré cette grande vérité que Dieu seul peut justifier l'homme. Faisons un pas de plus, et demandons-nous : *Comment un Dieu juste peut-il justifier des coupables ?*

La réponse à cette question se trouve dans les paroles de Paul en Romains 3 : 21-26 : « Mais maintenant Dieu a révélé comment, dans sa justice, il nous déclare justes sans faire intervenir la Loi – comme l'avaient annoncé les livres de la Loi et les écrits des prophètes. Dieu déclare les hommes justes par leur foi en Jésus-Christ, et cela s'applique à tous ceux qui croient, car il n'y a pas de différence entre les hommes. Tous ont péché, en effet, et sont privés de la glorieuse présence de Dieu, et ils sont déclarés justes par sa grâce ; c'est un don que Dieu leur fait par le moyen de la délivrance apportée par Jésus-Christ. C'est lui que Dieu a offert comme une victime destinée à expier les péchés, pour ceux qui croient en son sacrifice. Ce sacrifice montre la justice de Dieu qui a pu laisser impunis les péchés commis autrefois, au temps de sa patience. Ce sacrifice

montre aussi la justice de Dieu dans le temps présent, car il lui permet d'être juste tout en déclarant juste celui qui croit en Jésus » (Romains 3:21-26).

Permettez-moi de vous faire part brièvement de mon expérience personnelle : quand, par l'influence de l'Esprit saint, j'étais sous la conviction du péché, j'avais un sentiment très vif et très net de la justice de Dieu. Le péché était pour moi un fardeau insupportable. Je craignais plus le péché que l'enfer même. Je me vis si horriblement coupable que j'eus le sentiment, je m'en souviens encore, que si Dieu ne me punissait pas à cause de mon péché, il était de son devoir, pour ainsi dire, de le faire. Je comprenais que le Juge de toute la terre était dans l'obligation absolue de condamner des péchés comme les miens. Je me suis érigé comme juge et j'ai prononcé à mon encontre un jugement sans appel : COUPABLE ! Si j'avais été à la place de Dieu, je n'aurais pas eu d'autre choix que d'envoyer au plus profond de l'enfer une créature aussi coupable que moi.

J'ai toujours eu une haute idée de l'honneur de Dieu et de la parfaite équité de son jugement moral. Jamais ma conscience n'aurait été satisfaite si j'avais été pardonné de façon injuste. Les péchés que j'avais commis devaient être punis. Mais la question se posait pour moi : « Comment Dieu peut-il être juste et en même temps être celui qui justifie ? » J'étais tourmenté par cette question qui demeurait sans réponse. Je n'aurais certainement jamais été capable d'imaginer une solution qui puisse donner satisfaction aux exigences de ma conscience.

La doctrine de l'expiation\*, c'est-à-dire le fait que Christ a enduré la peine que nous avons méritée, est à mes yeux une des preuves les plus certaines de l'inspiration divine des Écritures. Qui aurait pu penser que le Roi juste pouvait donner sa vie pour les rebelles injustes ? Cela n'a rien à voir

avec un récit mythologique ou le fruit d'une imagination poétique. Ce moyen d'expiation n'est connu que parce qu'il est un fait : la pensée humaine n'aurait jamais pu le concevoir. Dieu lui-même l'a conçu, ce n'est pas une chose qui puisse s'inventer.

J'avais la connaissance du plan du salut par le sacrifice du Seigneur Jésus depuis ma plus tendre enfance mais, dans mon cœur, je n'en connaissais pas plus que si je n'en avais jamais entendu parler. La lumière était bien là, mais j'étais aveugle. Il fallait, de toute nécessité, que le Seigneur m'éclaire.

L'Écriture présente Jésus comme victime expiatoire pour les péchés, afin que Dieu puisse demeurer juste : il semblait que je ne l'avais jamais lu. Je pense que tout enfant de Dieu qui passe par la nouvelle naissance\* doit, quand cette lumière lui apparaît, la considérer comme une révélation : je veux parler de la glorieuse doctrine de la substitution du Seigneur Jésus.

Je compris enfin que le salut était possible par un sacrifice de substitution et que, dans l'organisation et l'harmonie préétablies de l'univers, une telle substitution avait été prévue. J'ai compris que le Fils de Dieu, égal à Dieu, éternel comme le Père, avait dès les temps anciens été établi Médiateur et Chef d'un peuple, afin de pouvoir, en cette qualité, souffrir pour lui et le sauver.

Dans la mesure où notre chute primitive n'avait pas été une chute personnelle, car nous sommes tombés avec le premier Adam, chef et représentant de l'humanité, il nous était possible d'être rétablis par un second représentant, Jésus. Appelé le « second Adam », il s'est chargé d'être le Médiateur et le Chef de son peuple. Je vis qu'avant d'avoir péché d'une manière effective, j'étais déchu par la faute de mon premier père, Adam. Ainsi je pus me réjouir de ce qu'au point de vue légal, il m'était possible de me relever par un second Adam,

Jésus-Christ. La chute du premier n'était pas irrémédiable, un autre pouvait reconstruire sur les ruines. Alors que j'étais dans l'inquiétude quant à la possibilité d'obtenir le pardon d'un Dieu juste, je vis et compris, par la foi, que le Fils de Dieu s'était fait homme, et qu'il avait porté lui-même mon péché en son corps sur la croix. Je vis que le châtement qui m'apportait la paix tomba sur lui et que par ses meurtrissures, j'étais guéri.

Avez-vous jamais compris cela ? Avez-vous jamais compris comment Dieu peut être pleinement juste, sans annuler le caractère pénal de la Loi ou en émousser le tranchant, et cependant être infiniment miséricordieux, de telle sorte qu'il peut justifier le pécheur qui se tourne vers lui ?

C'est donc parce que le Fils de Dieu a satisfait aux exigences de la Loi en portant la sentence que je méritais, que Dieu a la possibilité d'absoudre mon péché. La mort de Christ a sanctionné la Loi de Dieu mieux que n'aurait pu le faire l'envoi en enfer de tous les transgresseurs. En effet, les souffrances du Fils de Dieu pour le péché ont été une manifestation beaucoup plus grande de l'infinie sagesse de Dieu, que les souffrances de la race humaine tout entière.

Jésus a enduré la peine de mort en notre faveur. Quelle chose étonnante ! Voyez-le pendu à la croix ! C'est le spectacle le plus incroyable qu'il vous soit donné de considérer. Fils de Dieu et Fils de l'homme, le voilà cloué au bois, supportant des souffrances inexprimables, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu. L'innocent est puni ! Le Saint est condamné ! L'éternellement béni est fait malédiction ! L'infiniment glorieux est livré à une mort infamante !

Plus je considère les souffrances du Fils de Dieu, et plus je suis assuré qu'elles s'appliquent à ma situation. Pourquoi a-t-il souffert, sinon pour détourner de nous le châtement ? Si

donc par sa mort il l'a détourné, c'est une chose faite, et ceux qui se confient en lui n'ont aucun sujet de crainte. Depuis que l'expiation est accomplie, Dieu peut pardonner sans ébranler la base de son autorité ou sans porter une atteinte quelconque au livre de la Loi. Aux questions redoutables qu'elle pose, la conscience reçoit une réponse entièrement satisfaisante.

La colère de Dieu contre l'iniquité, quelle que soit sa nature, doit être effrayante, au-delà de tout ce que l'on peut en concevoir. C'est donc avec raison que Moïse a dit : « Qui peut connaître l'intensité de ta colère ? » (Psaume 90 : 11). Mais lorsque nous entendons le Seigneur de gloire s'écrier : « Pourquoi m'as-tu abandonné ? » et que nous le voyons rendre l'âme, nous sentons que la justice de Dieu a reçu une pleine satisfaction par une parfaite obéissance et par une mort horrible, endurée par un être aussi saint. Si Dieu lui-même se soumet à sa propre Loi, que peut-on demander de plus ?

Il y a dans l'expiation plus de mérites qu'il n'y a de démérites dans le péché de l'humanité tout entière. Le sacrifice personnel de Jésus, offert par amour, est comme un profond abîme qui peut engloutir les montagnes de nos péchés, quels qu'ils soient. Au nom de la perfection infinie de ce représentant de l'humanité, le Seigneur peut jeter un regard favorable sur les autres hommes, quelle que soit la grandeur de leur indignité.

Le fait que Jésus-Christ soit devenu notre substitut est le miracle des miracles ! Il l'a fait. Tout est accompli ! Dieu épargnera le pécheur parce qu'il n'a pas épargné son Fils. Dieu peut pardonner vos transgressions parce que, il y a 2000 ans, son Fils unique en a été chargé. Si vous croyez en Jésus, vos péchés ont été enlevés par celui qui fut le bouc émissaire de son peuple.

Mais qu'est-ce que *croire en Jésus-Christ* ? Ce n'est pas seulement dire : il est Dieu et Sauveur, mais c'est se fier à lui

pleinement et entièrement, et le prendre pour votre parfait Sauveur, votre Seigneur et Maître, votre Tout pour le temps et pour l'éternité.

Si vous désirez posséder Jésus, il vous possède déjà. Si vous croyez en lui, je vous dis que vous ne pouvez pas aller en enfer, car ce serait annuler son sacrifice. C'est une impossibilité absolue qu'un sacrifice soit accepté et que celui pour qui ce sacrifice a été offert doive mourir. Si le croyant pouvait être condamné, alors pourquoi le sacrifice ? Si Jésus est mort à ma place, pourquoi devrais-je aussi mourir ?

Tout croyant peut donc revendiquer le sacrifice comme ayant été effectivement offert pour lui. Par la foi, il a posé ses mains sur la victime<sup>1</sup>, et par cet acte, il s'est identifié à elle. Aussi peut-il être assuré de ne jamais périr. Dieu ne voudrait pas agréer cette offrande et ensuite nous livrer à la mort éternelle. Il est impossible à Dieu lui-même de voir notre pardon écrit avec le sang de son propre Fils et ensuite de nous frapper. Je prie qu'en ce moment même Dieu vous fasse la grâce de regarder à Jésus, et d'aller à celui qui est la source du pardon pour l'homme coupable !

« Il déclare juste le pécheur ». C'est Dieu qui justifie, et il le fait par le sacrifice expiatoire de son divin Fils. Il peut donc justifier pleinement, avec une justice que personne ne peut remettre en question. Il peut justifier si parfaitement qu'au dernier jour, avec toutes ses terreurs, quand le ciel et la terre passeront, personne ne pourra douter de la réalité de sa justification. « Qui accusera encore les élus de Dieu ? Dieu lui-même les déclare justes ! Qui les condamnera ? Le Christ est mort » (Romains 8 : 33-34).

---

<sup>1</sup> Allusion aux sacrifices juifs (Lévitique 1 : 4).

Maintenant, voulez-vous, tel que vous êtes, mettre le pied sur ce bateau de sauvetage ? Dieu vous donne le moyen d'échapper à la tempête. Acceptez la délivrance !

– Mais je n'ai rien à apporter à Dieu, direz-vous.

– Dieu ne vous demande pas d'apporter quoi que ce soit. Ceux qui sont déterminés à sauver leur vie abandonnent même jusqu'à leurs vêtements. Faites le pas décisif, venez tel que vous êtes.

Pour vous encourager, je vous dirai encore un mot personnel. Ma seule espérance pour aller au ciel est dans la parfaite expiation de Jésus pour les pécheurs sur la croix de Golgotha. C'est là mon ferme appui. Je n'ai pas l'ombre d'un doute que cette espérance est la seule vraie. Vous et moi, nous sommes pareils. Ni vous ni moi ne pouvons établir un autre fondement sur lequel nous puissions baser notre confiance.

Joignons donc les mains en nous agenouillant ensemble au pied de la croix, confions notre vie une fois pour toutes à celui dont le sang fut versé pour les coupables. Nous serons sauvés par un seul et même Sauveur. Si, vous confiant en lui, vous périssez, je périrai également !

Que puis-je dire de plus pour vous prouver ma propre confiance en l'Évangile que je vous annonce ?